

lui le seul attrait du mariage, et quand il déplorait tout haut les fâcheux résultats de cette spéculation si bien conçue, bien des gens étaient tentés de lui répondre qu'il était puni par où il avait péché. Tout cela n'empêchait pas que les débats ne fussent fort intéressants et qu'il y eût foule à l'audience.

L'adversaire d'Albert parla le premier : c'était un vétéran blanchi dans les luttes du barreau. Il avait la parole tranchante comme un scalpel, précise comme un chiffre. Son exposé des faits fut rapide, mais concluant. D'ailleurs n'étaient-elles pas là, les dettes salées, éblouissant les yeux de la pauvre pécheresse éplorée de leur queue formidable de zéros ? Le cœur n'a rien à dire où l'arithmétique a parlé ; il n'y a pas d'éloquence qui vaille l'éloquence des chiffres. Messieurs de la cour, mettez vos lunettes ; donnez-vous la peine de faire le total de l'addition, et reconnaîtrez avec moi que la caisse est en danger. Une fois le fait constaté, l'arrêt est sans réplique. Telle était à peu près la substance de ce discours.

Albert ne tenta pas de suivre son adversaire sur ce terrain. S'il l'avait fait, il aurait ruiné sa dernière espérance, brisé sa seule planche de salut. Le jeune avocat se sentit saisi d'une inspiration subite. Il crut voir que l'avocat du mari avait exposé habilement les effets, mais sans approfondir les causes ; qu'il avait vigoureusement manié les faits matériels, sans s'élever aux considérations qui, seules, pouvaient les éclairer. Il résolut donc de faire vibrer cette corde. Elle convenait mieux, du reste, à sa jeunesse et à la nature de son talent. Sans entrer d'une manière bien précise dans les détails de la cause, il présenta d'abord quelques considérations générales. Il parla de la position difficile de la femme dans la société, de la femme du monde surtout, qui s'enivre de ses succès et se perd par ses triomphes : de la femme sans enfants aussi, dissipant dans les fêtes et les rêves frivoles l'activité inquiète qui ne trouve pas à s'alimenter auprès du foyer silencieux. Sa mission n'est pas remplie ; son but est voilé ; est-il étonnant qu'elle se méprenne et s'égare ? Elle n'a pu concentrer son trésor d'amour sur une petite tête blonde ; voilà pourquoi elle le gaspille en hochets et en joyaux. Elle n'est femme qu'à demi, celle qui n'est pas mère. La raison lui vient alors qu'il faut l'enseigner à son enfant.

Puis, s'adressant au plaignant, dans une péroration plus énergique peut-être que polie, Albert termina ainsi son plaidoyer : " Pour vous, monsieur, dit-il, qui vous montrez si sévère, avez-vous bien réfléchi avant de formuler votre accusation ? Reprenons un peu vos griefs ; je veux les examiner avec vous : " La femme qui porte mon nom, dites-vous, n'a nul souci de mon bonheur domestique, elle a dissipé sa fortune, entamé la mienne ; par elle, ma sécurité et mon avenir sont compromis." Mais savez-vous, monsieur, si dans ce grand mécompte, il n'y a pas une part énorme à attribuer à vous-même ? Quand vous avez songé au mariage, y avez-vous rêvé l'amour et le bonheur ? Lorsque vous avez passé votre anneau de fiançailles au doigt de la jeune fille, aimiez-vous la femme en elle ? N'était-ce pas au contraire la dot que vous estimiez ! Si vous avez voulu un mariage d'argent, monsieur, acceptez-en aujourd'hui les conséquences et les déboires. Ce n'étaient pas les vertus et la tendresse que vous priziez dans votre femme future, c'étaient les liasses de billets de banque. Vous ne

cherchiez pas la sérénité de votre foyer, mais bien la prospérité de votre caisse. S'il en est ainsi, et votre conduite actuelle le fait croire, vous avez profané l'amour, avili la sainteté du mariage : d'un sacrement vous avez fait une spéculation. Etonnez-vous donc après cela de voir couler l'édifice de vos rêves, bâti sur un sable mouvant. Il est juste que cet or, acquis par le trafic du cœur, s'éparpille et s'échappe aujourd'hui de vos doigts avides. Ce que vous avez semé n'était que poussière, et vous recueillez des cendres. Il y avait cependant dans votre mariage un beau rôle à remplir ; vous deviez vous faire le gardien et l'appui de cette jeune fille frivole et insouciante, parce qu'elle était naïve et inexpérimentée. Vous auriez pu lui inspirer le respect, et éveiller en elle la confiance et l'amour. Cette mission-là, vous ne l'avez pas comprise, monsieur, ou vous l'avez dédaignée. Ne vous plaignez donc pas des fruits amers que vous avez recueillis. Songez plutôt à réparer, par le pardon et l'indulgence, des torts dont vous êtes le premier coupable. Donnez le bonheur et vous pourrez le trouver. N'immolez pas votre femme à vos mécomptes de fortune... Qu'ils sout plus heureux et plus sages, ces ménages obscurs, ces coeurs humbles et résignés qui, aux splendeurs d'un mariage riche, préfèrent les joies d'un mariage chrétien, et qui, la main dans la main, avancent et se soutiennent dans la vie, consolés par un amour que la douleur accroît, que la vieillesse sanctifie, et que la mort n'éteint pas, parce qu'il a été allumé et bâti plus haut que la terre et que la tombe ! "

Les paroles d'Albert vibrèrent dans l'auditoire au milieu d'un silence solennel ; la foule était émuée de cette voix sympathique où se révélait une âme si forte et si croyante ; les vieux juges se demandaient où ce jeune homme presque inconnu avait su trouver des accents d'une conviction aussi sincère. Personne ne pensait qu'il les avait puisés dans sa conscience, affirmés par son sacrifice, et que son plaidoyer était aussi une profession de foi. Personne, disons-nous ; qui sait ! Quelqu'un peut-être avait entendu les paroles de notre ami Albert et avait reconnu, dans son for intérieur, qu'elles exprimaient la pensée intime du jeune avocat. En tous cas, cette harangue, bien que sortant un peu des habitudes du barreau, avait un certain cachet d'originalité et de puissance : c'était la vérité du sentiment qui lui avait donné la vie.

Peut-être exerça-t-elle quelque influence sur la conviction des juges, car ils décidèrent, par leur arrêt, que les griefs énoncés ne paraissaient pas d'une nature assez grave pour motiver une séparation complète, et qu'on pouvait, tout au plus, accorder en pareil cas la séparation de biens. Après ces conclusions, les magistrats quittèrent leurs sièges, et la foule s'écoula lentement, encore émuée et animée.

Albert se retira un des derniers de la salle d'audience ; son succès l'avait rendu joyeux, mais il était sérieux pourtant en pensant à Renée qui n'avait pas été là pour l'encourager de son beau sourire. Aussi traversait-il la salle des Pas-Perdus l'air rêveur, le regard fixé à terre, lorsqu'il se sentit tout à coup frapper amicalement sur l'épaule. Il se retourna vivement et aperçut... la face rose et épanouie de l'oncle Giraud.

ETIENNE MARCEL.

(A continuer.)